

Campagne d'information et de prévention en Auvergne-Rhône-Alpes

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

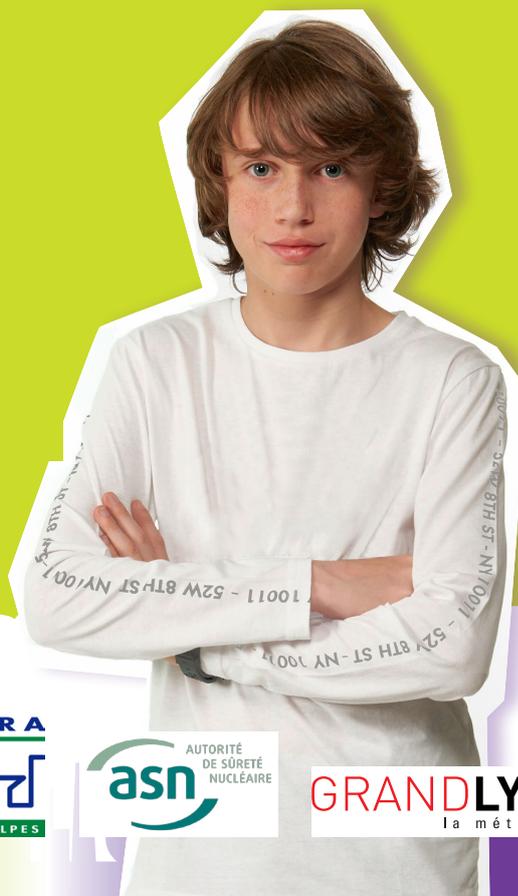
CAMPAGNE 2018 → 2023

Les bons réflexes!

La journée de la prévention des risques

1^{ère} édition

SDMIS
SAINT-PRIEST
MARDI 8 OCTOBRE 2019



lesbonsreflexes.com



les bons
réflexes!

Sommaire

1. La journée d'information Les bons réflexes.....	3
• Pourquoi cette journée ?	3
• Les chiffres clés de la campagne.....	4
• Une journée ambitieuse	5
• Le programme de la matinée	6
• Le programme de l'après-midi	7
2. Un label pour diffuser des actions innovantes	8
• Un cahier des charges précis	8
• Labelliser son action ? Simple comme un clic.....	8
• Les actions labellisées et présentées lors de la journée ...	9
3. Les contacts utiles.....	12



La journée d'information

Les bons réflexes

Mardi 8 octobre, la journée d'information *Les bons réflexes* vient illustrer la volonté des acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes de se doter de moyens de communication ambitieux pour informer et protéger les populations habitant dans des zones exposées aux risques industriels majeurs. À l'automne 2018, pour répondre à la réglementation en vigueur sur le territoire national en matière de communication des risques technologiques, une grande campagne de sensibilisation du grand public a été lancée. Elle vise à informer sur les risques industriels majeurs de la région et sur la conduite à tenir en cas d'alerte. Cette campagne intervient tous les ans depuis les années 1990. Pour la première fois, elle s'inscrit dans la durée, de 2018 à 2023, avec l'organisation d'événements réguliers et d'actions de sensibilisation aux risques. La journée du 8 octobre en fait partie.

Pourquoi cette journée ?

L'accès des citoyens à l'information sur les risques naturels et technologiques auxquels ils sont exposés, ainsi que sur les mesures de sauvegarde qui les concernent, constitue un droit inscrit dans la loi (articles L.125-1 et suivants du code de l'environnement).

En matière de risques industriels, cette obligation concerne les établissements pour lesquels un accident grave aurait des impacts à l'extérieur du site sur les populations, les infrastructures, les biens ou/et l'environnement. Pour chacun des établissements concernés, le préfet fait établir un Plan Particulier d'Intervention (PPI). En fonction des risques en présence sur chaque site, les périmètres de ces PPI peuvent être de taille très variable.

Des actions de communication, comme cette journée d'information *Les bons réflexes*, sont déployées de manière régulière afin de sensibiliser le public aux risques majeurs et permettre une meilleure connaissance des comportements à adopter en cas d'alerte. Cela permet également à la population d'intégrer plus facilement ces messages.

Les acteurs locaux (collectivités locales, industriels, associations, etc.) s'impliquent dans ces actions de communication, et parfois en initient eux-mêmes. À cette fin, un label *Les bons réflexes* a été créé pour accompagner et valoriser des actions de sensibilisation qui peuvent être déployées dans d'autres territoires. La journée annuelle *Les bons réflexes* leur est en partie consacrée.

Pour tout savoir sur la campagne : www.lesbonsreflexes.com



les bons
réflexes!

La journée d'information

Les chiffres clés de la campagne

122 établissements dans la région :

- **99** installations classées **Seveso**,
- **5** stockages souterrains de gaz,
- **8 sites nucléaires** (dont 4 centrales nucléaires),
- **4** infrastructures de transports de matières dangereuses,
- **6 laboratoires** manipulant des micro-organismes hautement pathogènes

Répartis sur **11** départements soit **410** communes

regroupées en **22** bassins d'information,

soit près de **3** millions de personnes concernées.



les bons
réflexes!

La journée d'information

Une journée ambitieuse

Il s'agit, pour la première fois depuis les années 1990, de permettre une continuité d'information entre deux campagnes quinquennales réglementaires (2018-2023), notamment autour du signal d'alerte et des bons réflexes à appliquer.

Pour cela, plusieurs acteurs se sont réunis : la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, le SPIRAL (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et des risques dans l'agglomération lyonnaise), le SPPPY (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques dans la région grenobloise), l'APORA (Association régionale des entreprises pour l'environnement) et l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire). Cette démarche mutualisée permet de mettre en commun les moyens humains, techniques et financiers pour sa mise en œuvre.

Le secrétariat de la campagne 2018 a choisi de proposer un temps fort chaque année, sous forme d'une journée d'information. Sont invités à cet événement les membres du Comité de pilotage de la campagne, les collectivités concernées par les risques industriels majeurs, les industriels soumis à la réalisation d'un Plan particulier d'intervention (PPI), les services de l'État, les établissements scolaires de la région.

Pour cette première édition, les organisateurs ont souhaité mettre en avant le label *Les bons réflexes* créé à l'automne 2018 et les [actions labellisées](#) déployées au cours de l'année écoulée ainsi que les porteurs d'actions.

Différents intervenants pourront échanger, lors d'une table ronde, sur le rôle des réseaux sociaux et leur plus-value pour enrichir l'information. La journée sera aussi l'occasion de donner les résultats de l'enquête de perception de la campagne.



les bons
réflexes!

La journée d'information

Le programme de la matinée

9h30 – 10h

Accueil des participants autour d'un café

10h – 10h30

Ouverture de la journée par les trois co-présidents du COPIL de la campagne *Les bons réflexes* :

- Yannick Mathieu, Directeur -adjoint de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Jean-Luc Da Passano, Vice-président de la Métropole de Lyon
- Raphaël Guerrero, Vice-président délégué aux finances et au budget de Grenoble Alpes Métropole

10h30 – 11h15

Présentation de l'enquête de perception de la campagne par le cabinet Côté client et échanges avec la salle

11h15 – 12h30

Présentation du label *Les bons réflexes* et de quelques actions labellisées lors de l'année écoulée

12h45 – 14h15

Repas et visite des stands où seront présentées notamment les actions labellisées de :

- L'Institut des risques majeurs (IRMa)
- La ville de Grenoble
- Le Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE)
- La Plaine de l'Ain



les bons
réflexes!

La journée d'information

Le programme de l'après-midi

14h15 – 14h45

Information et réseaux sociaux, présentation du contexte par :

- Sébastien Vienot, Chef de service prévention des risques industriels, climat, air, énergie, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Arnaud Bachelard, Community manager, Magazine

14h45 – 16h15

Table ronde sur le rôle des réseaux sociaux en présence de :

- Yannick Mathieu, Directeur-adjoint, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Patrick Pouchot, Responsable communication, VENCOREX le Pont-de-Claix
- Nathalie Bonnefoy et Marianne Aran, Responsable communication de crise, ORANO Tricastin et Paris
- Elodie Boileau, Chargée de communication, VISOV
- Christophe Serre, Adjoint chef de groupement communication, SDMIS
- Béatrice Gisclard, Docteure, Université de Nîmes

16h15 – 16h30

Conclusions de la journée par Yannick Mathieu, Directeur-adjoint de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes



les bons
réflexes!

Un label

Pour diffuser des actions innovantes

Donner de la visibilité aux actions de sensibilisation est une priorité, en particulier lorsqu'elles peuvent facilement être appropriées par d'autres collectivités ou territoires. Le label *Les bons réflexes*, créé en 2018, permet de distinguer et promouvoir ces actions.

Un cahier des charges souple

Pour être lauréate, l'action candidate est soumise à l'appréciation d'un jury, composé de représentants du secrétariat de la campagne *les bons réflexes*. Elle doit respecter obligatoirement les critères suivants :

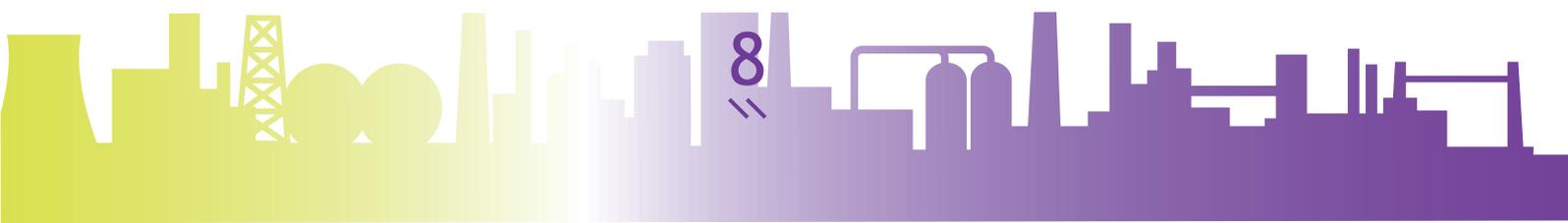
- être localisée sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
- répondre à un objectif de prévention ou d'information sur les risques industriels majeurs, en lien avec la campagne *Les bons réflexes* et porter notamment sur la connaissance de l'alerte et/ou des consignes,
- répondre à un objectif d'intérêt général à caractère collectif,
- être adaptée à une communication dans le réseau des acteurs *Les bons réflexes* et sur le site de la campagne.

En plus de ces critères obligatoires, l'action devra respecter au minimum l'un des trois critères suivants :

- être initiée de manière volontaire, au-delà des exigences réglementaires,
- être innovante,
- pouvoir être dupliquée par d'autres acteurs régionaux.

Labelliser son action ? Simple comme un clic

La demande de labellisation s'effectue directement en ligne, en remplissant un formulaire disponible sur le site : www.lesbonsreflexes.com



les bons
réflexes!

Un label

Les actions labellisées
et présentées lors de la
journée



Le Bus info risques de l'IRMA fait étape à la plate-forme chimique du Pont-de-Claix

Le vendredi 5 octobre 2018, deux classes de CM2 des écoles élémentaires de Grenoble la Fontaine et les Trembles ont participé au Bus info risques. La tournée est organisée par l'**Institut des Risques Majeurs (IRMa)**, la **mairie de Grenoble**, la **plate-forme chimique du Pont-de-Claix**, le **SPPPY**, le **rectorat de Grenoble**. L'objectif : sensibiliser les enfants à la prévention des risques industriels. À bord du Bus info risques, les élèves ont pu profiter d'une visite du site industriel, se faire rappeler les consignes de sécurité en cas d'accident industriel majeur, participer à un exercice d'extinction d'un feu.



Les Matinales de l'Institut des risques majeurs

La matinale de l'**Institut des risques majeurs** consacrée aux risques industriels dans la région grenobloise a fait salle comble le vendredi 12 octobre au muséum de Grenoble.

Les interventions du **SPPPY** et de la **DREAL Auvergne-Rhône-Alpes** ont permis d'aborder le contexte industriel local, le déploiement des plans de prévention des risques technologiques depuis 2003 et les problématiques de circulations des transports de matières dangereuses. Cette matinale s'est poursuivie avec de nombreux échanges entre les participants.

« Apprenez à piloter une cellule de crise » avec l'Institut des risques majeurs

En juillet 2019, trois sessions ont été proposées aux communes concernées par le risque industriel majeur. Les objectifs ? S'initier à la gestion d'une situation de crise à travers un exercice de mise en situation sur table et de connaître les fondamentaux de la communication en cas de crise.

les bons
réflexes!

Un label

Les actions labellisées
et présentées lors de la
journée

Jeu Riscularo et atelier d'expériences

Durant la période printanière, la ville de Grenoble a conçu un parcours sur les risques industriels et un atelier d'expériences (petites expériences sur les conséquences d'un risque industriel). Ces activités ont été proposées dans plusieurs écoles primaires de la ville de Grenoble en fin d'année scolaire 2018/2019.

Sensibilisation aux risques industriels des personnes en charge de la sécurité dans les entreprises

Le **Syndicat mixte de la Plaine de l'Ain** a mis en place un programme de sensibilisation pour ses entreprises avec plusieurs actions : informations pour chaque nouvelle entreprise, rappels sur les risques et consignes lors des réunions trimestrielles qui regroupent les responsables hygiène sécurité environnement (HSE) du parc, réalisation d'un exercice de confinement en 2018, participation à l'exercice national nucléaire en janvier 2019, participation aux réunions en lien avec la gestion des risques.

Mallette pour les propriétaires ayant réalisé, dans leur logement, des travaux prescrits par le Plan de prévention des risques technologiques de la Vallée de la chimie

Depuis cet été et jusqu'en 2024, la **métropole de Lyon** a confié aux artisans, la distribution d'une mallette aux propriétaires réalisant des travaux. Cette mallette regroupe un sac sur lequel sont imprimés *Les bons réflexes*, un magnet, l'affichette des bons réflexes, une fiche sur la préparation et l'entretien des travaux réalisés pour la mise en sécurité, une lampe de poche et du ruban adhésif pour calfeutrer les ouvertures.

les bons
réflexes!

Un label

Les actions labellisées
et présentées lors de la
journée

Grenoble Alpes Métropole s'engage pour sensibiliser et informer sur les risques technologiques sur son territoire

De 2019 à 2021, **Grenoble Alpes Métropole** a entrepris plusieurs actions à destination du grand public :

- un site internet éducatif et pédagogique sur les risques technologiques et la résilience ;
- une information sur les risques et accompagnement des entreprises et des commerces dans la réduction de la vulnérabilité aux aléas technologiques ;
- une caravane métropolitaine des risques, pour aller à la rencontre des habitants les plus exposés ;
- un accompagnement pour la réalisation de travaux sur l'habitat en zone exposée aux risques technologiques.



Pièce de théâtre « Oui mais si ça arrivait ? »

La compagnie théâtrale **Essentiel Ephémère** et la délégation Rhône-Alpes de l'**Institut français des formateurs Risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME)** ont créé un spectacle de théâtre autour des risques majeurs destiné aux établissements scolaires du 1^{er} degré (feux de forêt, mouvements de terrain et risques volcaniques, risques météorologiques, risques technologiques). Cette action a été menée en lien avec les **rectorats de Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble**.

7 représentations ont été proposées au printemps 2019 à travers la région. Une dizaine sont encore prévues à l'automne pour les classes dans les différents bassins de risques.

Escape game sur les risques

L'association **MNLE69** a mis au point un jeu de société sur la thématique des risques industriels majeurs. Le scénario proposé prend place dans une usine où se produit une fuite de produit toxique. Les différents plans de secours doivent être déclenchés et les consignes de sécurité appliquées pour progresser dans la partie. Accessible à partir de 12 ans, ce jeu constitue également un outil pédagogique pour les collégiens et les lycéens.

L'ensemble du jeu est mis à disposition gratuitement sur le [site internet](#) du MNLE69.

les bons
réflexes!

Contacts utiles

Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL)

- Responsable mission communication // Contact presse
Géraldine Derozier // geraldine.derozier@developpement-durable.gouv.fr

Coordonnées du secrétariat de campagne

- Animatrice du SPPPY
Corinne Thievent // corinne.thievent@developpement-durable.gouv.fr
- animateur du SPIRAL
Guillaume BREJASSOU // guillaume.brejassou@developpement-durable.gouv.fr
- Secrétaire générale APORA
Isabelle CHARPIN // icharpin@apora.org

Grand Lyon métropole

•

Grenoble Alpes métropole

•

Pour en savoir plus sur les actions pédagogiques

Académie de Lyon

- **Christine Kieffer** // christine.kieffer@ac-lyon.fr

Académie de Grenoble :

- **Jean-François Leblanc** // jean-francois.leblanc@ac-grenoble.fr

Académie de Clermont Ferrand

- **Christian Peymaud** // christian.peymaud@ac-clermont.fr

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

les bons
réflexes!

